

LE FONDS **M Climate Solutions**

- Code ISIN : **FR0013446812**
- Forme juridique : **FCP UCITS V**
- Société de gestion : **Montpensier Finance**
- Gérants : **Bassel Choughari et Nicolas Kieffer**
- Indicateur de référence : **Stoxx Global 1800 NR**
- Fonds : **M Climate Solutions**
- Date de lancement : **14 novembre 2019**
- Encours sous gestion : **293 M€ au 30/12/2022**

Investisseurs

- Profil investisseur : **tous souscripteurs**
- Durée de placement recommandée : **supérieure à 5 ans**

Règlement SFDR

- Article 9

Performance

■ Objectif de performance : **L'objectif du fonds M Climate Solutions est de participer à l'évolution des marchés actions internationaux en investissant principalement dans des actions de sociétés dont les initiatives ou les solutions contribuent directement ou indirectement à la réduction des impacts du changement climatique, ou dans des actions de sociétés dont une partie de l'activité concerne les évolutions et développements liés à la thématique de la transition énergétique et climatique.**

■ Performances annualisées (au 30/12/2022) :

- Sur un an : **-19,3 %**
- Sur trois ans : **34,7 %**
- Sur cinq ans : **N/A**
- Depuis la création du fonds : **42,1 %**

Frais

- Frais de gestion courants : **0,90 %**
- Frais de souscription : **4,00 %**
- Commission de surperformance : **N/A**
- Frais de rachat : **1,00 %**

Pourquoi investir dans ce fonds ?

Lancé en novembre 2019, le fonds M Climate Solutions de Montpensier Finance propose une approche très pure pour investir sur la thématique de la transition climatique. « Il bénéficie à la fois du label Greenfin, promu par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, du label belge Towards Sustainability, et plus récemment du label ISR, souligne Bassel Choughari, le gérant du fonds. Nous avons, en plus, choisi d'aller au-delà des exigences imposées par le label Greenfin, selon lesquelles le portefeuille doit être composé d'au moins 20 % d'émetteurs de type I (plus de 50 % d'activités dans leur chiffre d'affaires) et d'au plus 25 % d'émetteurs de type III (moins de 10 % d'activités). De fait, le fonds n'est volontairement pas diversifié dans les entreprises de type III et il est à l'heure actuelle exposé à hauteur de 67 % à des sociétés de type I, dont la part verte est élevée, et de 33 % à des sociétés de type II, dont la part verte est intermédiaire (comprise entre 10 et 50 % du chiffre d'affaires). » Une approche très pure qui lui permet d'afficher des scores meilleurs que ceux de l'indice

de référence – le Stoxx 1800 dividendes nets réinvestis – sur l'ensemble des critères de reporting : empreinte carbone moindre et exposition nulle aux énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon thermique) ainsi qu'à des entreprises présentant un risque dans la transition vers une économie bas carbone.

Pour adresser cette thématique globale, le fonds investit sur les actions de toutes zones géographiques et de toutes tailles de capitalisation boursière afin d'identifier les sociétés leaders d'aujourd'hui et de demain en matière de technologies contribuant à la transition climatique. Les investissements se font à travers trois vecteurs : l'énergie responsable (énergies renouvelables, stockage d'énergies, efficacité énergétique des bâtiments), la préservation du capital terrestre (meilleure gestion de l'eau, valorisation énergétique des déchets, agriculture biologique) et le transport efficient (déplacements alternatifs et transports en commun).

Le processus de gestion

La sélection de valeurs repose sur l'application de plusieurs filtres successifs.

Tout d'abord, des exclusions normatives (sociétés faisant l'objet de controverses, exclusion de certains secteurs, etc.). Ensuite, l'analyse extra-financière des entreprises repose sur un modèle développé en interne par Montpensier Finance, qui les classe selon deux critères : la note d'implication dans la transition écologique (ITE) et la note profil carbone. Après avoir exclu 20 % des entreprises les moins bien notées, l'équipe de gestion s'assure de l'éligibilité des sociétés restantes à la thématique, sur la base de leur exposition aux écoactivités (énergie, bâtiment, industrie, économie circulaire, adaptation climatique, agriculture et forêt, transport et technologie) et de l'intensité de la part verte de leur chiffre d'affaires (supérieure à 50 % pour les entreprises de type I et comprise entre 10 et 50 % pour celles de type II). Enfin, les gérants, avec l'appui de l'équipe ISR, réalisent leur stock-picking au sein de l'univers thématique prédéfini, qui comprend environ 400 valeurs, en se basant sur l'analyse fondamentale.

À noter : les thèses d'investissement sont validées avec l'appui en tant que de be-

Risques

SRI 4 sur une échelle de 1 à 7 (échelle de risque selon DICI – Document d'information clé pour l'investisseur)

- **Risque lié à la gestion discrétionnaire**
- **Risque de perte en capital**
- **Risque actions**
- **Risque lié aux investissements en titres de petites et moyennes capitalisations (small caps)**
- **Risque de durabilité**
- **Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés**
- **Risque de change**
- **Risque de liquidité**
- **Risque d'investissement sur les marchés émergents**
- **Risque de taux**
- **Risque de crédit**
- **Risque lié aux titres spéculatifs**
- **Risque lié aux obligations convertibles**
- **Risque de contrepartie**

soin d'un réseau d'experts.

Le portefeuille, qui reflète les convictions de l'équipe de gestion, est concentré sur une quarantaine de titres.

La société de gestion

Montpensier Finance est une société de gestion entrepreneuriale française détenue à 75 % par son management et à 25 % par Amundi, avec une triple expertise : actions européennes ISR et thématiques internationales, obligations convertibles et multi-asset. Les actifs sous gestion sont supérieurs à 3,5 milliards d'euros. Les fonds sont gérés de façon collégiale par des équipes expérimentées, selon des méthodes propriétaires intégrant des critères ESG et l'engagement responsable. L'ISR est au cœur des process, dix fonds étant à ce jour labellisés (labels ISR, Greenfin ou Towards Sustainability). ■ Matianne Di Meo



Le fonds est géré par **Bassel Choughari**. Diplômé de l'université Paris II (Magistère Banque Finance et DESS techniques financières et bancaires), ce dernier a débuté sa carrière en 2006 en tant qu'analyste financier avant de rejoindre SYZ Asset Management en 2015. Après dix années passées à Londres, il a intégré Montpensier Finance en 2019.

Les convictions du gérant

La thématique a souffert en Bourse l'an passé...

Il est vrai qu'elle a été pénalisée par le report des investisseurs vers les secteurs qui bénéficient du renchérissement des matières premières et de la hausse des taux. Néanmoins, la tendance reste structurellement positive sur le long terme. Au-delà de l'urgence à limiter le réchauffement climatique qui ressort des différents rapports du GIEC, l'actualité récente a eu un rôle d'accélérateur. Le conflit entre la Russie et l'Ukraine a en effet mis en lumière l'indispensable indépendance énergétique de l'Europe. Or, s'il faut entre huit et dix ans pour mettre sur pied une nouvelle centrale nucléaire, les infrastructures éoliennes ou solaires peuvent être déployées en douze à dix-huit mois seulement. Par ailleurs, compte tenu de la hausse du prix du pétrole et de la baisse structurelle du prix des équipements, les énergies renouvelables sont aujourd'hui très compétitives. La thématique devrait bénéficier d'un newsflow positif dans les prochains mois avec, en Europe, des objectifs plus ambitieux fixés dans le cadre du plan REPowerUE et, aux États-Unis, la signature de l'Inflation Reduction Act. Ce plan pour le climat d'environ 370 milliards de dollars va irriguer tout l'écosystème : la production d'électricité verte, bien entendu, mais aussi les voitures électriques, les carburants alternatifs, l'efficacité énergétique des bâtiments, l'hydrogène, etc. Des nouvelles positives pourraient également venir de la Chine, après la tenue du Congrès et la confirmation des ambitions du pays en matière de transition climatique. Par exemple, de nombreux observateurs estiment que les subventions pour l'achat de voitures électriques, qui arrivaient à leur terme le 31 décembre dernier, pourraient être reconduites.

Comment le portefeuille est-il actuellement configuré ?

Il est exposé à hauteur de 78,1 % à l'énergie responsable, de 43,1 % au transport efficient et de 10,9 % à la préservation du capital terrestre. Cette répartition s'explique par le fait que les technologies de l'énergie verte (qui regroupent le solaire, l'éolien et l'hydraulique) et tout l'écosystème qui en découle sont bien plus matures que les deux autres segments. La répartition géographique du fonds a évolué depuis son lancement. Si l'Europe a longtemps prédominé du fait de la nette avance du Vieux Continent sur les problématiques liées au changement climatique et donc du nombre majeur d'opportunités d'investissement, l'accélération actuellement observée sur ces sujets aux États-Unis a entraîné un rééquilibrage du portefeuille. Le poids de chacune des deux zones s'élève à 45 %. Quant à l'Asie, elle représente 10 % du portefeuille.

Quels sont, de votre point de vue, les sous-secteurs les plus prometteurs ?

En matière d'énergie responsable, le potentiel de l'énergie solaire nous semble supérieur à celui de l'éolien, notamment grâce aux solutions pour le marché résidentiel. Même si l'on observe actuellement quelques goulets d'étranglement sur la chaîne de valeur, ce segment devrait connaître une croissance soutenue, compte tenu de la demande grandissante de la part des particuliers pour ce type d'équipements dans le contexte actuel de forte hausse des prix de l'énergie et des crédits d'impôt qui vont être mis en place outre-Atlantique. Le domaine du stockage nous semble également incontournable, des investissements importants étant nécessaires pour ne pas perdre l'énergie renouvelable produite, tout comme celui de l'hydrogène vert, dans lequel les annonces de projets se multiplient et les prises de commandes s'accroissent. En ce qui concerne la préservation du capital terrestre, nous nous intéressons particulièrement aux fournisseurs de solutions de recyclage et de revalorisation des déchets. Enfin, dans le domaine du transport efficient, nous privilégions les entreprises qui fournissent des infrastructures et des services autour de la voiture électrique : bornes de recharge, calcul des itinéraires en fonction des points de recharge, optimisation des modalités de recharge pour les flottes d'entreprises, etc. Ceci permet en effet de profiter de l'essor du véhicule électrique sans s'exposer ni aux véhicules à moteur thermique ni au risque de concurrence entre constructeurs.